



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 53966

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Aubert souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes rencontrés par les jeunes médecins qui s'installent, en ce qui concerne plus particulièrement le coût induit par l'équipement en informatisation. L'aide à l'informatisation proposée aux médecins afin de les inciter à s'équiper étant terminée, les jeunes médecins se retrouvent confrontés à des coûts d'investissement importants, même si à terme la télétransmission, par le biais d'un remboursement, leur permettra d'amortir le coût de l'équipement réalisé. Elle lui demande si une aide ne pourrait pas néanmoins être envisagée au démarrage, afin d'alléger les charges des jeunes médecins qui s'installent.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Aubert](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53966

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6550